

République Française  
-----  
Département de la Côte d'Or  
-----  
Arrondissement de Beaune  
-----  
Canton de Longvic  
-----  
Communauté de Communes  
De GEVREY-CHAMBERTIN  
Et de NUIITS-SAINT-GEORGES

## Commune de Curley

-----  
Rue de la Mairie  
21220 CURLEY  
-----  
Téléphone 03.80.61.47.99  
Courriel : mairie.curley@yahoo.fr

Curley, le 28 Avril 2021

<p style="text-align: center;"><u>Procès-verbal de la séance du</u> <u>Conseil Municipal du 26 avril 2021</u></p>
---

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six avril à vingt heures quinze

Le Conseil municipal de la commune de CURLEY

Etant réuni, après convocation légale, sous la présidence de M Dominique BAILLEUX, Maire :

Etaient présents :

Mesdames Sylvine CHALLET, Dominique CONVERSIN

Messieurs Grégory AUBERT, Dominique BAILLEUX, Franck DE DEMO, Régis FOLLOT, Pascal HADJUR, Michel PERSONNIER

Étaient absents excusés :

Mme Marine THOMAS, pouvoir donné à M Dominique BAILLEUX

Mr Bruno BARRALLON, pouvoir donné à Mme Sylvine CHALLET

Secrétaire de séance : Mr Grégory AUBERT

La séance débute à 20h20.

En préambule,

**VU** la loi n° 2020-1379 du 14 Novembre 2020 autorisant l'état d'urgence sanitaire, et notamment les mesures de son article 6,

**VU** les capacités d'accueil de la salle de conseil qui ne permet pas de recevoir du public,

Le Maire demande au Conseil de bien vouloir autoriser la tenue de cette séance à huis clos.

***La décision est approuvée à l'unanimité des présents.***

Le maire demande au conseil s'il peut ajouter une nouvelle délibération à l'ordre du jour initialement prévu. Délibération concernant l'acquisition de l'immeuble « Les 3 cours ».

**Le conseil donne son accord à l'unanimité des présents.**

### 1-Délibération 2021/15 : Modification du contrat de travail de la secrétaire

Annule et remplace la délibération 2021/14 du 08/04/2021.

Une erreur de transcription des votes nécessite de délibérer à nouveau sur ce sujet.

Le maire propose au conseil de modifier le contrat de travail de Mme Thoret comme suit :

- Contrat à durée déterminée jusqu'au 01/12/2023 :
- Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe
- Indice brut 460
- Durée hebdomadaire de 7 heures réparties ainsi :
  - 4 heures le lundi de 14h00 à 18h00
  - 3 heures le jeudi de 9h00 à 12h00

Il est demandé au conseil d'approuver cette modification du contrat de travail de Mme Thoret.

Plusieurs membres indiquent que le passage à l'indice 460 représente un avancement de 2 échelons et qu'ils préféreraient un avancement moins important (indice 430 ou encore 448). Ils constatent néanmoins que le différentiel n'est pas si important d'un point de vue financier.

Le maire explique que Mme Thoret officie dans deux autres communes aux indices 460 et 499 ; mais il convient qu'il n'est pas obligatoire de nous aligner sur les rémunérations accordées sur les différents contrats de Mme Thoret.

Il constate néanmoins que, selon l'usage, Mme Thoret aurait pu prétendre à l'échelon 5 après 2 années de contrat, soit le 01/12/2019 et que ce « manque à gagner » sera donc compensé par un passage à l'échelon 6 avec six mois d'avance. Il confirme que cette position salariale sera maintenue inchangée jusqu'au terme du CDD.

La proposition du maire est soumise au vote :

Abstention	0	Contre	5	Pour	5
------------	---	--------	---	------	---

La voix du maire étant prépondérante, la proposition est adoptée dans les termes énoncés ci-dessus.

### 2- Délibération : Décision modificative « Charges de personnel »

→Après débat, la délibération est déclarée sans objet pour le moment.

### 3- Délibération 2021/16 : Devis complémentaire sonorisation

La société Sonolec, sur notre demande, a établi un devis complémentaire pour la fourniture d'un équipement de sonorisation « multimedia » avec un micro sans fil.

Le devis s'élève à 960,31 € TTC.

Il est demandé au conseil d'approuver ce devis et d'inscrire la dépense au compte 231 de la section d'investissement (Espace de rencontres).

Après délibération, le devis est accepté à l'unanimité des présents.

Abstention	0	Contre	0	Pour	10
------------	---	--------	---	------	----

#### 4-Délibération 2021/17 : Approbation du nom de l'espace de rencontres

Le Conseil a proposé un certain nombre de noms relatifs au lieu ou encore aux vertus environnementales du bâtiment.

La population a été consultée afin de recueillir d'autres propositions ; l'ensemble des propositions a été soumis à un sondage durant une semaine auprès des habitants du village.

31 réponses ont été obtenues :

- Eole                    13 voix 41,94%
- Canopée            5        16,13%
- La Halte            4        12,90%
- Le Tilleul          4        12,90%
- Autres                5        16,12%

Le conseil décide de suivre le choix des habitants et choisit le nom EOLE à l'unanimité.

Abstention	0	Contre	0	Pour	10
------------	---	--------	---	------	----

#### 5-Délibération 2021/18 : Acquisition et financement de l'immeuble « Les 3 cours »

La délibération 2021/04 a mandaté le maire pour une proposition d'achat de l'immeuble et la souscription d'un emprunt de 400 000 Euros auprès d'un établissement financier.

Le maire soumet au conseil les propositions émises par deux des banques contactées.

M. Personnier indique également que les frais d'actes seront d'environ 5 100 Euros selon le cabinet notarial Royet, bien inférieurs aux quelques 32 000 Euros estimés le 18 mars dernier.

Enfin, nous allons percevoir en 2022 un FCTVA de près de 60 000 Euros ; nous pourrions alors si besoin contracter un prêt-relais pour l'engagement des travaux dans les deux appartements qui le nécessitent.

Aux fins de finaliser l'acquisition de l'immeuble dit « Les 3 cours », sis au 15 rue de Vergy à Curley, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

**CONSIDERANT** le montant estimé des frais d'acte de l'ordre de 5 100 Euros ;

**CONSIDERANT** que les travaux initiaux pourront être financés par des fonds propres, éventuellement anticipés par un prêt-relais ;

**DONNE** délégation au maire pour :

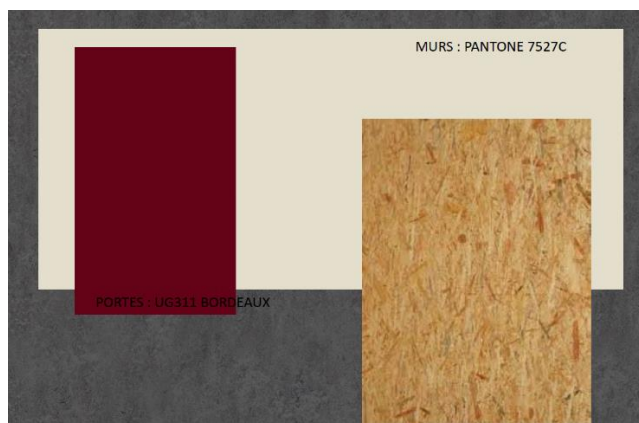
- Contracter un emprunt de 330 000 Euros
  - Taux fixe inférieur à 1,00%
  - Durée 20 ans
  - Remboursement trimestriel
- Négocier l'emprunt dans les termes énoncés ci-dessus ;
- Accomplir toutes les démarches et signer tous les documents juridiques et financiers nécessaires à cette opération.

Abstention	0	Contre	0	Pour	10
------------	---	--------	---	------	----

## 6-Choix de la couleur du sol de l'ERL

Lors du précédent conseil, les couleurs des portes et des murs ont été entérinés. L'échantillon pour le sol ayant été jugé trop foncé, de nouvelles propositions sont soumises au conseil.

Pour mémoire, les teintes choisies pour les murs et les portes :



Le choix s'est porté à l'unanimité sur la référence 2629.

## 7-Questions diverses

Le maire fait part au conseil des incertitudes concernant la tenue des bureaux de vote pour les scrutins des 20 et 27 juin prochains, et notamment :

- La nécessité ou non de doubler le nombre d'assesseurs pour les deux scrutins ;
- Le préconisation/nécessité pour les assesseurs de justifier d'une première dose de vaccin Covid-19 avant le 8 juin 2021 ;
- Le recours à des tests antigéniques ou encore auto-tests pour ceux qui ne seraient pas vaccinés ;
- La possibilité d'obtenir des créneaux de vaccination prioritaires pour les assesseurs qui le souhaitent.

Le maire indique qu'il va solliciter les habitants du village pour la tenue des bureaux de vote.

Les conditions définitives devraient être communiquées par décret dans les jours qui viennent.

Enfin, il est décidé que les opérations de vote se dérouleront à la mairie comme à l'habitude et non dans l'Espace de rencontres comme il l'avait été envisagé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heure quarante.

oOo